

Association CHENE

Bulletin d'adhésion

Année 2022
Particuliers

Merci d'écrire lisiblement

Prénom et NOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable :

E-mail :

- Je souhaite recevoir la Feuille du CHENE (journal des adhérents) par courrier
- Je souhaite recevoir la Feuille du CHENE par e-mail
- Je ne souhaite pas recevoir de communication de l'association

Je souhaite adhérer à l'association :

- Adhésion simple : 15 €
- Adhésion bienfaiteur : 25 €

Je souhaite également faire un don :

TOTAL :

La cotisation s'entend uniquement pour l'année civile en cours et sans proratisation.



Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :

Association CHENE, 12 rue du Musée,
76190, Allouville-Bellefosse

Contact : 02.35.96.96.54 — contact@associationchene.com

Association CHENE

Bulletin d'adhésion

Année 2022
Particuliers

Merci d'écrire lisiblement

Prénom et NOM :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable :

E-mail :

- Je souhaite recevoir la Feuille du CHENE (journal des adhérents) par courrier
- Je souhaite recevoir la Feuille du CHENE par e-mail
- Je ne souhaite pas recevoir de communication de l'association

Je souhaite adhérer à l'association :

- Adhésion simple : 15 €
- Adhésion bienfaiteur : 25 €

Je souhaite également faire un don :

TOTAL :

La cotisation s'entend uniquement pour l'année civile en cours et sans proratisation.



Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :

Association CHENE, 12 rue du Musée,
76190, Allouville-Bellefosse

Contact : 02.35.96.96.54 — contact@associationchene.com



Adhérer, c'est soutenir efficacement le CHENE !

Vos avantages en tant qu'adhérent.e :

- ◆ **Recevoir** la Feuille du CHENE, notre petit journal, pour être informé.e de nos actualités tous les 4 mois.
- ◆ **Être invité.e** à certains évènements organisés par l'association (manifestations, dîner des adhérents, certains relâchers).
- ◆ **Obtenir** un reçu fiscal (66% du montant de votre adhésion est déduit du montant de vos impôts sur le revenu).
- ◆ **Être présent.e** à notre Assemblée générale annuelle afin d'être tenu.e informé.e de nos résultats et élire notre bureau.
- ◆ **Participer** à la réflexion collective sur les projets que nous entreprenons au quotidien.



*L'adhésion est prise en compte sur l'année civile.
Il est donc nécessaire de la renouveler tous les ans si vous souhaitez continuer à nous soutenir.*



Adhérer, c'est soutenir efficacement le CHENE !

Vos avantages en tant qu'adhérent.e :

- ◆ **Recevoir** la Feuille du CHENE, notre petit journal, pour être informé.e de nos actualités tous les 4 mois.
- ◆ **Être invité.e** à certains évènements organisés par l'association (manifestations, dîner des adhérents, certains relâchers).
- ◆ **Obtenir** un reçu fiscal (66% du montant de votre adhésion est déduit du montant de vos impôts sur le revenu).
- ◆ **Être présent.e** à notre Assemblée générale annuelle afin d'être tenu.e informé.e de nos résultats et élire notre bureau.
- ◆ **Participer** à la réflexion collective sur les projets que nous entreprenons au quotidien.



*L'adhésion est prise en compte sur l'année civile.
Il est donc nécessaire de la renouveler tous les ans si vous souhaitez continuer à nous soutenir.*